



MIFI | COVID-19 – Consignes du 17 au 30 janvier 2022

Ce courriel s'adresse aux professeures et professeurs qui enseignent à temps partiel à la session d'hiver 2022 ainsi qu'aux responsables de la francisation et à leur gestionnaire chez les mandataires.

Mesdames et Messieurs,
Bonjour,

Dans le contexte actuel de l'évolution du variant Omicron et de la possibilité pour les établissements d'enseignement de se prévaloir d'une période de transition jusqu'à la fin du mois pour le retour en présence du personnel et de la communauté étudiante, **nous vous informons que tous les cours à temps partiel du MIFI se poursuivront à distance minimalement jusqu'au 30 janvier.**

Nous demandons donc au personnel enseignant d'en informer ses élèves dès aujourd'hui. Si certains d'entre eux n'ont pas les outils informatiques nécessaires, il s'agira d'en aviser la personne responsable de la francisation du lieu d'enseignement qui établira une stratégie avec la conseillère ou le conseiller pédagogique du MIFI.

Élèves n'étant pas en mesure de suivre le cours à distance

La formation devra être interrompue pour tout élève qui ne peut pas poursuivre ses apprentissages à distance. Dans cette situation, la professeure ou le professeur devra effectuer le suivi habituel, à l'aide du formulaire *Étude de cas*, auprès de la personne responsable de la francisation du lieu d'enseignement afin qu'elle communique avec l'élève pour lui confirmer que son parcours sera interrompu; elle saisira alors un départ dans l'Extranet. L'inscription de ces élèves sera priorisée à la session du printemps si le retour en présence est possible.

Aide financière aux élèves

Nous vous invitons également à informer vos élèves que l'aide financière qui leur est actuellement versée est maintenue pour tout élève qui est en mesure de poursuivre ses apprentissages à distance.

Rappel - Campagne de vaccination

Nous vous rappelons qu'en tant que professeures et professeurs, vous pouvez recevoir dès maintenant votre 3e dose de vaccin. Nous vous encourageons à le faire pour votre santé et celle de vos proches. Pour plus d'information sur la campagne de vaccination.

Semaine du 31 janvier 2022

Nous espérons que la situation épidémiologique s'améliorera dans les prochaines semaines. Si tel était le cas et que les orientations gouvernementales nous le permettent, les cours pourraient reprendre en présentiel à compter du lundi 31 janvier. Une nouvelle communication vous sera transmise à cet effet.

En terminant, nous vous remercions de votre précieuse collaboration en cette période remplie d'incertitude occasionnée par la pandémie. N'hésitez surtout pas à faire appel à l'équipe de la Direction générale des services de francisation (DGFS), notamment aux conseillères et conseillers pédagogiques, si vous avez des questions ou si vous avez besoin de soutien.

Cordialement,

Direction générale des services de francisation